



Nomination de commission

Selon l'article 50 du règlement du Conseil communal, le Bureau du Conseil a nommé une commission qui devra examiner l'objet suivant :

Demande de crédit d'investissement pour le projet Bornalet

Les conseillers appelés à siéger dans cette commission sont :

Yves Hängärtner
(1er membre)
Dany Zimmermann
Sophie Chappelier
Patrizia Di Lorenzo
Deborah Rollier

Penthaz, le 12 août 2026

Pour le Conseil Communal :

Le Président :

La secrétaire :

